

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6413>



17 novembre : Stage AED et Non-titulaire

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux -



Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le stage aura lieu au collège des Loges à Nevers à partir de 9h00. Nous réglerons le temps du midi en début du stage. Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le [SNES-FSU 58](#).

Le SNES-FSU 58 organise un stage à destination des AED et des non-titulaires (enseignants, CPE, Psyen) le jeudi 17 novembre à Nevers. Ce stage sera consacré la matinée aux droits et obligations communs à tous les non-titulaires et l'après-midi permettra de traiter les situations spécifique d'une part des AED (cdisation, salaires) et d'autre part des contractuels enseignants, CPE ou Psyen.



Vous êtes :
AED
OU
enseignants ou cpe ou Psyen
non-titulaires

Vous aimez votre métier et vous voulez connaître vos droits ?

Alors nous vous invitons au stage organisé par le snes58 le 17 novembre 2022 à partir de 9h.

Lors de ce stage syndical, la matinée sera consacrée aux droits communs aux personnels non-titulaires et aux AED : droits sociaux, formation professionnelle, congés maternité et parental, etc

L'après-midi, les stagiaires pourront être répartis en deux groupes distincts.
Un groupe recevra des informations sur les droits et devoirs des enseignants, CPE et Psyen non-titulaires.
L'autre groupe, destiné aux AED, s'intéressera aux nouvelles dispositions réglementaires liées à la CDIisation des assistants d'éducation, à la précarité toujours effective de leur métier, de la nécessaire amélioration de leurs conditions de travail, d'emploi et de rémunération.

La journée serait ponctuée de moments conviviaux.

Venez nombreux !

Pour vous inscrire, il faut déposer une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement (voir au verso) et confirmer votre inscription à l'adresse courriel snes-nievre@dijon.snes.edu

Plaquette de présentation du stage.

Pour participer à ce stage, il faut déposer avant le 17 octobre une autorisation d'absence de droit afin d'être libéré de votre service sans avoir à rattraper vos heures, et il faut vous inscrire auprès du SNES-FSU 58 via le questionnaire en ligne ou par mél (snes-nievre@dijon.snes.edu).

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence (non-titulaire, AED en CDD ou CDI)

[Lien vers le formulaire inscription en ligne](#). **Attention** ce formulaire réalise uniquement votre inscription auprès du SNES, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit auprès de votre chef d'établissement avant le 17 octobre pour être libéré(e) de votre service.

Modèle d'autorisation d'absence pour les titulaires (fonctionnaires) qui souhaiteraient assister à ce stage :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence (titulaire)